

.....  
**Négoce** → La réunion du Groupe Carré avait pour but d'informer sur les nouvelles normes environnementales et alimentaires.

## Vendre des céréales de qualité passe par le respect des normes

**P**our la première fois, le Groupe Carré organisait une réunion d'hiver. La matinée, suivie par un grand nombre d'agriculteurs, avait pour but de les informer sur la gestion de leur exploitation et le respect des réglementations afin de produire des céréales de qualité. Jean-Paul Prévot d'Arvalis-Institut du végétal et Christine Bresson MSA 62 ont rappelé la réglementation concernant l'utilisation des produits phytosanitaires et du pulvérisateur. Ce volet influe sur la conditionnalité des aides. Au-delà de l'aspect santé, les nouveaux arrêtés en vigueur obligent à la tenue d'un registre phytosanitaire et proscrivent certains mélanges jugés trop dangereux. Toutes les mesures visent à améliorer la sécurité sanitaire et la qualité des produits.

### Le droit de vendre passe par le respect des normes

Jacques Sion, responsable du commerce des céréales pour le Groupe Carré a enchaîné sur l'importance du respect des normes alimentaires pour la bonne mise en marché des récoltes. « Un défaut de qualité



Frédéric Carré, président du groupe Carré.

est un risque de ne pas vendre. » La nouvelle réglementation européenne (depuis le 1er juillet 2006) fixe des taux résiduels de mycotoxines dans les céréales à ne pas dépasser. « La présence de mycotoxines déclassé les céréales. C'est une cause de refus redoutée des acheteurs. » Il faut être en dessous de 3000 ppb (3g/t) pour les céréales à destination de l'alimentation animale et 1250 ppb (1,25g/t) pour l'alimentation humaine. Les mycotoxines sont produites par des moisissures qui sont des champignons microscopiques présents sur les résidus à la surface du sol. La principale cause est la fusariose. Pour lutter contre cela il faut éviter les techniques culturales simplifiées

(TCS) avec un précédent maïs, traiter les semences, veiller à la sensibilité variétale, la protection fongicide et la qualité de pulvérisation.

D'autres facteurs rentrent en compte : la date de récolte, l'humidité, les conditions de stockage. Des efforts doivent donc être faits lors du stockage mais aussi dès le début du travail du sol. Frédéric Guillemain, des établissements Soufflet a expliqué l'importance de la qualité des céréales dans les transactions commerciales. Il est ensuite intervenu sur le contexte mondial des céréales. Un marché très volatil partagé entre les aléas climatiques, politiques et économiques. Frédéric Carré, président du Groupe Carré, conclut en réitérant ses vœux pour une agriculture responsable et performante. « Une telle réunion technique a pour but d'aider les agriculteurs à y tendre. La qualité des céréales est primordiale pour une bonne mise en vente. Nous devons transformer les contraintes environnementales en opportunité pour devenir plus compétitifs. »

MARIANNE BOUTRY